



**COREVIH**  
Pays de la Loire

## CHAPITRE 1

### APPROCHE POPULATIONNELLE POUR LA PROMOTION ET LA PREVENTION

## Jeunes

### Contexte / Epidémiologie en Pays de la Loire

- ✓ **430 000 jeunes de 15-24 ans en Pays de la Loire** en 2012 (12% de la population régionale)
- ✓ 25% résident dans une commune rurale (vs 17% en France métropolitaine)
- ✓ Près de 50% des jeunes scolarisés sont scolarisés dans l'enseignement privé
- ✓ Parmi les jeunes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés, 20% ne sont titulaires d'aucun diplôme (vs 25% en France métropolitaine)
- ✓ 1 400 sont admis chaque année en affection de longue durée (ALD) sur la période 2011-2013
- ✓ La mortalité des jeunes en Pays de la Loire est de 15% supérieure à la moyenne nationale pour 2 causes principales : accident de la circulation et suicide
- ✓ Alcoolisation et consommation régulières et excessives nettement plus fréquente qu'au plan national
- ✓ 1/3 des jeunes en Pays de la Loire sont des fumeurs quotidiens
- ✓ En hausse sur la période 2005-2015 :
  - usage régulier de cannabis
  - temps passé devant un écran
  - surcharge pondérale

### **Zoom sur la prévention en santé sexuelle des jeunes en Pays de la Loire :**

- ✓ Age médian du premier rapport sexuel : 17.5 ans

- ✓ 94% déclarent avoir utilisé le préservatif lors de leur premier rapport sexuel (VS 90% en France métropolitaine)
- ✓ 16% déclarent avoir fait un test de dépistage VIH dans l'année (2010) (vs 20% en France métropolitaine)
- ✓ 95% des jeunes ligériennes concernées par la contraception déclarent avoir eu recours à une méthode contraceptive systématique
- ✓ 3 300 IVG réalisés chaque année sur la période 2010-2013 (dont 500 chez des mineurs) → 16 IVG pour 1 000 jeunes femmes en Pays de la Loire vs 23 pour 1 000 en France métropolitaine

### Rapports/ Recommandations

#### A l'échelle nationale :

- ✓ Baromètre santé jeunes 2010 – Santé Publique France (publication à venir sur un baromètre santé jeunes 2016)
- ✓ Avis et recommandations du Conseil National du Sida et des Hépatites Virales (CNS) sur la garantie du droit au secret des personnes mineures dans le cadre de leur prise en charge médicale - Janvier 2015
- ✓ Rapport d'étude de l'INJEP sur la santé et sexualité des jeunes pris en charge par PJJ – Juin 2015
- ✓ Plan National de la vie étudiante – Octobre 2015
- ✓ Rapport « VIH/hépatites, la face cachée des discriminations – AIDES - 2015
- ✓ Loi de modernisation de notre système de santé – Janvier 2016
- ✓ Rapport du Haut Conseil de la Santé Publique « santé sexuelle et reproductive » - Mars 2016
- ✓ Loi relative à l'égalité et la citoyenneté – Décembre 2016
- ✓ Avis et recommandations du CNS sur la prévention et la prise en charge des IST chez les adolescents et les jeunes adultes (15-29 ans) – Janvier 2017
- ✓ Etude sur la consommation de pornographie chez les adolescents et son influence sur leurs comportements sexuels – IFOP et Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique – Mars 2017
- ✓ Stratégie Nationale de santé sexuelle (publication à venir)

- ✓ Réévaluation de la stratégie de dépistage de l'infection à VIH en France" – HAS (publication à venir)

A l'échelle régionale :

- ✓ Projet Régional de Santé des Pays de la Loire – Feuille de route 2014 « bien être des jeunes de moins de 20 ans – ARS Pays de la Loire
- ✓ « Santé des jeunes de 15 à 24 ans » - La Santé Observée en Pays de la Loire – ORS Pays de la Loire - Janvier 2016

Dispositifs existants pouvant être mobilisés :

A l'échelle nationale :

- Parcours Educatif Santé piloté par Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) – Ministère de l'Education Nationale
- Plan national « PJJ, promotrice de la santé » - Ministère de la justice
- Dispositif de Garantie Jeunes piloté par les Missions Locales – Ministère de l'Emploi

A l'échelle régionale :

- Pass Prévention Contraception piloté par le Conseil Régional des Pays de la Loire
- Projet Régional de Santé des Pays de la Loire – Feuille de route « jeunes de moins de 20 ans » - ARS des Pays de de la Loire
- Convention ARS-rectorat
- Les contrats locaux de santé signés sur le territoire des Pays de la Loire
- Convention ARS-DTPJJ

N°	Problématiques identifiées	Objectifs principaux	Objectifs secondaires	Moyens	Acteurs concernés à mobiliser	Faisabilité	Priorité
	<p>Promotion de la santé sexuelle insuffisante</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Perception sur la dangerosité du VIH considérablement diminuée ces dernières années et relâchement des comportements et attitudes de prévention, accompagné de prises de risques lors de rapports sexuels</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>impossibilité d'obtenir la communication du pourcentage des élèves ayant bénéficié des 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité prévues par la législation</p>	<p>1. Intégrer la prévention du VIH/IST dans une approche et une <b>communication globale de la santé sexuelle dès la primaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Via l'Education Nationale</li> <li>→ Et Hors champ de l'Education Nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Poursuivre la sensibilisation des jeunes à la prévention</b> et améliorer leurs connaissances sur le VIH et les IST au cours du cursus scolaire et universitaire :</li> <li>• Veiller à une <b>offre de formation suffisante dans un cadre interinstitutionnel des professionnels</b> menant des interventions collectives en éducation à la sexualité et de prévention du VIH/SIDA et des IST auprès des <b>jeunes scolarisés</b></li> <li>• <b>Cibler également les jeunes en LEP, CFA, MFR, établissement régionaux d'enseignements adaptés.</b> ;</li> <li>• <b>Prendre en compte les jeunes non scolarisés</b> ; importance également d'intervenir auprès des jeunes hors contexte scolaire, en foyers, centres sociaux (Inclure dans ces problématiques la PJJ et les structures de prise en charge d'usagers de drogues chez les</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Education nationale</li> <li>○ Chefs d'établissements</li> <li>○ Doyens</li> <li>○ Enseignants</li> <li>○ Parents</li> <li>○ ARS</li> <li>○ Conseil régional</li> <li>○ Collectivités territoriales (notamment services de l'ASE)</li> <li>○ CPEF / MFPPF/MDA/SUMPS / espace accueil jeunes migrants</li> <li>○ CRIJ/ PIJ/CIJ / Espace Santé Jeune</li> <li>○ Mission Locale/FJT/MFR</li> <li>○ IREPS</li> </ul>		

		<p>adolescents)</p> <p>2. Améliorer la promotion de la santé dans le milieu scolaire</p> <p>3. Renforcer les liens – le dialogue avec l'éducation nationale et les associations de parents d'élèves</p> <p>4. Favoriser l'information et l'implication des parents dès la primaire via les établissements scolaires</p> <p>5. Constitution d'un réseau de parents d'élèves référents ou s'organisant autour de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les étudiants des professions de santé (médecine, sage-femme...)</li> <li>• Tisser des liens avec l'Education Nationale (Rectorat, IDE scolaires...)</li> <li>• Mener des actions vis-à-vis des Chefs d'établissements en accord avec l'Education Nationale</li> <li>• Travailler avec le Conseil Régional sur les jeunes sortant de l'Education Nationale</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les chefs d'établissements pour l'organisation des temps d'information des parents</li> <li>• Améliorer la visibilité des interventions effectuées auprès des jeunes «qui fait</li> </ul>	<p>Charte ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ PJJ</li> <li>○ CEGIDD/ Médecins généralistes / MSP / pharmaciens</li> <li>○ AIDES / CLBT / SIS animation / ENIPSE</li> <li>○ Mutuelles</li> <li>○ Assurance maladie</li> </ul>		
--	--	---	---	-----------------	---	--	--

		<p><b>santé sexuelle</b></p> <p><b>6. Mettre en lien les institutions DRJSCS, ARS et Rectorat</b></p>	<p>quoi ?» ; Identifier les associations intervenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agir de façon concertée et par des actions pluri-partenariales pour mieux <b>couvrir le territoire</b> et les populations de jeunes</li> <li>• Mettre en ligne sur le site du COREVIH liens « EDUSCOL », « On s'exprime »...</li> <li>• Récupérer données RRSS</li> </ul>			
<p>Connaissance insuffisante du TPE par les jeunes et les acteurs de prévention</p>	<p><b>1- Promouvoir le traitement post-exposition (TPE) auprès des professionnels agissant auprès des jeunes (CPEF, Planning, IDE scolaires, gynécologues, centres IVG, etc.)</b></p> <p><b>2- Promouvoir l'information auprès du grand public</b></p>	<p>Se servir de la communication sur la violence pour promouvoir le TPE auprès du grand public</p> <p>Associer les pharmaciens à la promotion de la santé sexuelle</p>	<p>Médias locaux</p> <p>Réseaux sociaux</p>			

	Manque de cohérence sur l'accès anonyme des mineurs au dépistage du VIH et plus globalement aux dispositifs de prévention en santé sexuelle.	1- Harmoniser la garantie du droit au secret de personnes mineures dans l'accès aux outils de prévention	Contribuer à une meilleure <b>cohérence des Politiques régionales</b> (en lien avec la diffusion du PASS régional prévention-contraception et les règles d'accès au dépistage du VIH)				
	Accès à la Contraception et à l'IVG	Améliorer l'accès à l'IVG en ville	Favoriser l'accès à la formation pour l'IVG en ville				
		Promouvoir l'information sur la santé sexuelle pendant la journée de la citoyenneté des jeunes sur l'ensemble du territoire					